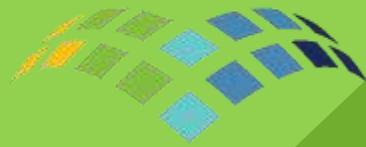


L'AGESSS ET VOUS



AGESSS





L'AGESSS représente près de 75 % des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, ce qui en fait la plus importante association de gestionnaires au Québec.

L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux est une association à votre écoute. Nous sommes là pour vous informer, vous conseiller, vous représenter et défendre vos intérêts.

Représentant plus de 8000 membres, actifs et retraités, et forte de ses services organisés pour **répondre à vos besoins, l'AGESSS souhaite vous présenter son équipe et les services qu'elle** met à votre disposition.

La **mission** de l'AGESSS:

- Représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres;
- Consulter et tenir informés les membres;
- Influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et services sociaux;
- Contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion;
- Valoriser l'excellence en gestion.

La **vision** qui l'anime:

Être le PARTENAIRE INCONTOURNABLE de tous les gestionnaires pour la reconnaissance de leur rôle et le respect des conditions de travail reliées à leur profession.

Six **valeurs** guident l'Association dans ses décisions et ses actions :

- Le respect
- La justice
- **L'équité**
- Le professionnalisme
- La démocratie
- **L'accessibilité**

Nous vous informons, conseillons et défendons vos intérêts

Le rôle de la Direction des affaires juridiques et des relations de travail est de vous informer, de vous conseiller et de vous représenter, au besoin, afin de faire respecter vos droits. Il vous offre des services bilingues de qualité, personnalisés et confidentiels.

Vous pourrez compter sur une équipe d'experts chevronnés composée de professionnels, qui sont à l'écoute de vos besoins et mettent leurs compétences à votre profit dans les sphères suivantes :

- **Pour vous informer sur l'interprétation et l'application de vos conditions de travail, votre rémunération et vos avantages sociaux** notamment édictés par le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux;
- **Pour vous conseiller en qualifiant, en fait et en droit, la problématique de relations du travail** vécue ou en rédigeant des lettres, des opinions, des ententes, des protocoles ou encore tout outil relatif à vos conditions de travail qui vous sont nécessaires;
- **Pour vous représenter lors d'une rencontre avec votre employeur ou lors de négociations** auprès de ce dernier, ou vous représenter devant les tribunaux administratifs concernés lors de l'exercice de recours.

Pour tout renseignement, veuillez joindre la secrétaire de la *Direction des affaires juridiques et des relations de travail* au 450 651-6000 ou 1 800 361-6526, poste 2010 ou par courriel à dajrt@agesss.qc.ca.



Nous gérons votre adhésion

Le rôle de la Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles est de gérer tous les détails relatifs à votre adhésion et à vos cotisations. Vous êtes muté dans un autre établissement? Vous obtenez un nouveau poste de gestionnaire? Vous déménagez? Avisez-nous.

La Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles soutient également les officiers de l'AGESSS lors des périodes d'élections, de même que dans la gestion de la trésorerie de nos sections d'établissements et conseils régionaux.

De plus, il gère le siège social de l'AGESSS sur le plan des ressources humaines, techniques et matérielles. Il administre ses biens afin de faire progresser l'AGESSS, d'assurer son efficacité en gestion et sa pérennité.

Pour tout changement relatif à votre emploi ou à vos coordonnées professionnelles ou personnelles, de même que pour toute question sur vos cotisations, veuillez joindre le 450 651-6000 ou au 1 800 361-6526, poste 2000 ou par courriel à reception@agesss.qc.ca.



Nous assurons la promotion de la profession de gestionnaire

La Direction générale et communications est responsable des activités du conseil d'administration, de la gouvernance, des diverses représentations ainsi que de la gestion du siège social. De plus, l'ensemble des activités de communication relève de ce secteur.

La Direction générale et communications s'assure de la visibilité et la notoriété de l'AGESSS auprès de ses membres, du grand public, des médias et de ses partenaires. Il est responsable des relations publiques et de presse de l'AGESSS. De plus, il s'occupe de l'ensemble des activités visant à faire connaître la profession de gestionnaire.

La Direction générale et communications voit également à la production de tous les outils de communication et d'information disponibles aux membres, dont notamment les communiqués, le journal L'Intermédiaire, de même que les Infolettres.

De plus, il voit à la planification, à l'organisation et à la gestion de tous les événements de l'AGESSS (Colloque, Journée annuelle des gestionnaires, Prix d'excellence, etc.)

Il développe et offre des activités de formation pour ses membres, de même que pour ses officiers.

Pour tout renseignement, veuillez joindre la *Direction générale et communications* au 450 651-6000 ou 1 800 361-6526, poste 2022 ou par courriel à direction@agesss.qc.ca.



450 651-6000 ou 1 800 361-6526
agesss@agesss.qc.ca
www.agesss.qc.ca

Pour nous joindre.

	450-651-6000 ou 1-800-361-6526
	450-651-9750
	reception@agesss.qc.ca
	601, rue Adoncour Bureau 101 Longueuil (Québec) J4G 2M6

Nous soutenons la vie associative

La force de l'Association repose principalement sur sa vie associative et le dynamisme de ses membres. C'est pourquoi nous portons une attention particulière à l'accueil, la formation, l'accompagnement, la mobilisation et le reconnaissance des membres qui s'impliquent activement au sein des exécutifs de sections. Ainsi, l'AGESSS met à la disposition des exécutifs, un programme de formation et des outils afin qu'ils développent les aptitudes et l'autonomie nécessaires pour défendre et promouvoir les intérêts de nos membres au sein des établissements.